CERTIFIÉ CONFORME A L'ORIGINAL

Monsieur Frédéric SOUSA
Gérant
28/04/2026

Bilan : l'actif

	Bilan au 31/12/2025			31/12/2024
	Brut	Amort/prov	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Frais d'établissement				
Actif immobilisé				
• **Immobilisations incorporelles**				
Frais de développement				
Concessions, brevets, droits similaires	340,56	340,56		
Fonds commercial	133 962,00		133 962,00	133 962,00
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorpor. en cours, avances et acomptes				
• **Immobilisations corporelles**				
Terrains				
Constructions	164 739,98	89 249,42	75 490,56	85 788,57
Installations techniques, matériel et outillage industriels	77 013,42	63 206,56	13 806,86	9 994,03
Autres immobilisations corporelles	32 740,38	25 963,26	6 777,12	992,33
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
• **Immobilisations financières**				
Participations évaluées selon mise en équivalence				
Participation	150,00		150,00	150,00
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés à de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	8 250,00		8 250,00	8 250,00
ACTIF IMMOBILISE	**417 196,34**	**178 759,80**	**238 436,54**	**239 136,93**
Actif circulant				
• **Stocks**				
Matières premières, approvisionnements	3 466,71		3 466,71	5 336,60
En cours de production				
Produits finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
• **Créances**				
Créances clients et comptes rattachés	65 695,53	5 137,74	60 557,79	76 562,03
Autres créances				
. Fournisseurs débiteurs	288,00		288,00	288,00
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices				
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	3 434,37		3 434,37	1 659,20
. Autres	90 846,90		90 846,90	87 401,95
Charges constatées d'avance	569,09		569,09	1 350,61
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
. Actions propres				
. Autres titres				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	153 927,86		153 927,86	113 830,42
ACTIF CIRCULANT	**318 228,46**	**5 137,74**	**313 090,72**	**286 428,81**
Frais d'émission des emprunts				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion et diff. d'évaluation actif				
TOTAL ACTIF	**735 424,80**	**183 897,54**	**551 527,26**	**525 565,74**

Bilan : le passif

	Bilan arrêté au	
	31/12/2025	**31/12/2024**
Capitaux Propres		
Capital (dont versé : 10 000,00)	10 000,00	10 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecarts de réévaluation		
Ecart d'équivalence		
• **Réserves**		
Réserve légale	1 000,00	1 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	343 845,49	304 095,91
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	**84 223,31**	**89 749,58**
Résultat de l'exercice précédent à affecter		
Subventions d'investissement	18 058,53	19 651,93
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	**457 127,33**	**424 497,42**
• **Autres fonds propres**		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
• **Provisions pour risques et charges**		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
• **Emprunts et dettes**		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	58 329,57	53 585,27
Dettes fiscales et sociales	35 923,83	47 327,15
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	146,53	155,90
Produits constatés d'avance		
DETTES	**94 399,93**	**101 068,32**
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif		
TOTAL PASSIF	**551 527,26**	**525 565,74**

ANNEXES

Préambule

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 551 527,26 E
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 84 223,31 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, à l'exception des incidences de la première application de l'ANC 2022-06
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par le règlement ANC N° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, et complété des mises à jour en vigueur actuellement, et les articles L123-12 à L123-28 du Code de Commerce.

Immobilisations incorporelles et corporelles

En application des dispositions de l'article 17 du règlement 2004-06 et de l'avis 2005-D du 1er juin 2005, la méthode prospective de réallocation des valeurs nettes comptables a été retenue, les immobilisations décomposables étant seules concernées.
Il n'a pas été identifé par la direction d'immobilisations décomposables au cours de l'exercice.

La différence entre les amortissements correspodant aux durées d'utilisation et ceux correspondant aux durées d'usage a été comptabilisée en amortissements dérogatoires inscrits dans les capitaux propres, les immobilisations décomposables étant seules concernées et les immeubles répondant à la définition fiscale des immeubles de placement étant exclus.

En matière de valorisation des actifs et en application des aticles 311-2, 321-5, 321-10 et 321-15 du plan comptable général, l'entreprise exerce les options suivantes :

- Les frais d'acquisition des immobilisations sont comptabilisés en charge
- Les frais financiers sont toujours exclus de la valorisation des actifs concernés
- Les dépenses de recherche et développement sont, le cas échéant, comptabilisées en charge
- Aucune provision n'est constituée pour les dépenses de gros entretien, ces dépenses n'étaient pas préalablement programmées. Aucun composant de "seconde catégorie" n'a par ailleurs été comptabilisé.
- Les dépenses correspondant à la définition comptable des frais d'établissement sont comptabilisées en charge.

Logiciels informatiques	**de 01 à 03 ans**
Brevets	**07 ans**
Agencements, aménagements des terrains	**de 06 à 10 ans**
Constructions	**de 10 à 20 ans**
Agencement des constructions	**12 ans**
Matériel et outillage industriels	**05 ans**
Agencements, aménagements, installations	**de 06 à 10 ans**
Matériel de transport	**04 ans**
Matériel de bureau et informatique	**de 03 à 10 ans**
Mobilier	**de 05 à 10 ans**

Stocks

Les stocks sont évalués au prix d'achat

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.
Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.
Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.
Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Créances et dettes

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les règlements ANC N°2022-06 et ANC N°2023-03 relatifs à la modernisation des états financiers, sont applicables de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025.

Cette première application constitue un changement de règlementation comptable. Les dispositions de ces règlements s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Le bilan et le compte de résultat sont présentés conformément aux nouveaux modèles figurant dans le règlement ANC N°2023-03. Afin de présenter le bilan et le compte de résultat de l'exercice précédent selon les nouveaux modèles, des reclassements entre les rubriques ou les postes du bilan ou du compte de résultat ont été effectués :

- A l'actif :
 - Les charges constatées d'avance sont présentées au-dessus des disponibilités 569.09 euros en 2025 contre 1 350.61 euros en 2024
- Au compte de résultat :
 - La quote part de subvention d'investissement inscrite au résultat est désormais comptabilisée sur la ligne Subventions d'exploitation. Le montant 2025 est de 1 593.40 identique à 2024
 - Les transferts de charges précédemment classés en produits d'exploitation dans la rubrique Reprise sur provisions amortissements et dépréciations, provisions et transferts de charges sont supprimés.
 Le montant de l'avantage en nature est en déduction des salaires et traitements

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles	134 303		
Terrains			
Constructions sur sol propre	164 740		
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions			
Installations techniques, matériel et outillages industriels	74 303		7 292
Autres installations, agencements, aménagements	26 957		6 232
Matériel de transport	184		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	867		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	267 051		13 524
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	150		
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	8 250		
TOTAL	8 400		
TOTAL GENERAL	409 754		13 524

	Diminutions		Valeur brute immob. à fin exercice	Réev. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS		
Frais d'établissement, recherche et développement				
Autres immobilisations incorporelles			134 303	134 303
Terrains				
Constructions sur sol propre			164 740	164 740
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements, constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels		4 581	77 013	77 013
Autres installations, agencements, aménagements		1 500	31 689	31 689
Matériel de transport			184	184
Matériel de bureau, informatique, mobilier			867	867
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		6 081	274 494	274 494
Participations évaluées par équivalence				
Autres participations			150	150
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières			8 250	
TOTAL			8 400	150
TOTAL GENERAL		6 081	417 196	408 946

Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles	341			341
Terrains				
Constructions sur sol propre	78 951	10 298		89 249
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales, agencements constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	64 309	3 479	4 581	63 207
Installations générales, agencements divers	26 088	355	1 500	24 943
Matériel de transport	62	92		154
Matériel de bureau, informatique, mobilier	867			867
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	170 276	14 224	6 081	178 419
TOTAL GENERAL	170 617	14 224	6 081	178 760

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre	10 298				
Constructions sur sol d'autrui					
Installations générales, agencements constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 479				
Installations générales, agencements divers	355				
Matériel de transport	92				
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	14 224				
TOTAL GENERAL	14 224				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement obligations				

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements Pour investissement Pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92 Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92 Pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges Pour garanties données clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations Pour impôts Pour renouvellement immobilisations Pour grosses réparations Pour charges sur congés payés Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles Sur immobilisations corporelles Sur titres mis en équivalence Sur titres de participation Sur autres immobilisations financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres dépréciations	6 771		1 633	5 138
TOTAL Dépréciations	6 771		1 633	5 138
TOTAL GENERAL	6 771		1 633	5 138
Dont dotations et reprises : - d'exploitation - financières - exceptionnelles			1 633	

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	8 250		8 250
Clients douteux ou litigieux	5 420	5 420	
Autres créances clients	60 275	60 275	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A	3 434	3 434	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	2 027	2 027	
Débiteurs divers	89 108	89 108	
Charges constatées d'avance	569	569	
TOTAL GENERAL	169 084	160 834	8 250
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :				
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	58 330	58 330		
Personnel et comptes rattachés	13 555	13 555		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	15 796	15 796		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	5 307	5 307		
- T.V.A	1 021	1 021		
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	244	244		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	147	147		
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	94 400	94 400		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Autres tableaux

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 342
Dettes fiscales et sociales	20 166
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	147
TOTAL	**33 654**

Charges et produits constatés d'avance

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	569	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	**569**	

A DOM TRAITEUR ET AUTRES SERVICES
Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : Zone Artisanale
08300 TAGNON
493 218 820 RCS SEDAN

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 28 AVRIL 2026

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31/12/2025

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 84 223,31 euros de la manière suivante :

Origine

- Résultat bénéficiaire de l'exercice : 84 223,31 euros.

Affectation

- Prélèvement sur les « autres réserves », soit 15 776,69 euros
- À titre de dividendes, soit 100 000,00 euros.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est donc de 100,00 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 29/04/2026.

L'associé unique reconnait avoir été informé que les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement, sauf exceptions, à un prélèvement forfaitaire non libératoire au taux de 12,8 % perçu à titre d'acompte ainsi qu'aux prélèvements sociaux à hauteur de 18,6 %. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 € (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 € (contribuables soumis à une imposition commune). La dispense doit être demandée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu : soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt et sur option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %. Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif.

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement (en euros)
	Dividendes (en euros)	Autres revenus distribués (en euros)	
31/12/2024	50 000	0	0
31/12/2023	33 000	0	0
31/12/2022	0	0	0

Pour copie certifiée conforme,

Frédéric SOWA
Gérant-Associé unique